

# Commune de FAUGERES

## Projet « Tiers-lieu / Espace citoyen »

\*\*\*\*\*

Concertation population sur base APS

Mardi 20 juin 2023

Une quinzaine de personnes ont participé à la rencontre organisée par la commune le mardi 20 juin à 20h destinée à présenter la phase « esquisse » du projet de tiers-lieu et espace citoyen de la commune.

L'ensemble des participants a approuvé le projet tel que présenté – « *C'est un très bon projet qui répond à la plupart des enjeux identifiés en matière de vie sociale* » ; « *c'est un bon projet pour Faugères* » - et a souhaité le voir compléter par des éléments fonctionnels supplémentaires sans remise en cause de l'architecture d'ensemble et des fonctionnalités déjà prises en compte.

Tout d'abord, une question d'aspect réglementaire a été posée : « *N'y-a-t-il pas une obligation d'aménager un sas entre la salle d'animation et les toilettes ?* » Les élus présents ne connaissant pas de réglementation spécifique en la matière se sont engagés à interroger les architectes sur ce point.

Ensuite, les participants ont insisté sur la capacité à assombrir la salle d'activités, pour organiser des projections, d'une part et pour isoler l'espace bibliothèque et la salle nouvelle, en cas

de coactivités simultanées, d'autre part. Les élus s'engagent à prévoir soit des volets roulants (en extérieur, ce qui risque de changer la physionomie des façades) soit des stores obturants (en intérieur, ce qui serait une solution peut-être à privilégier).

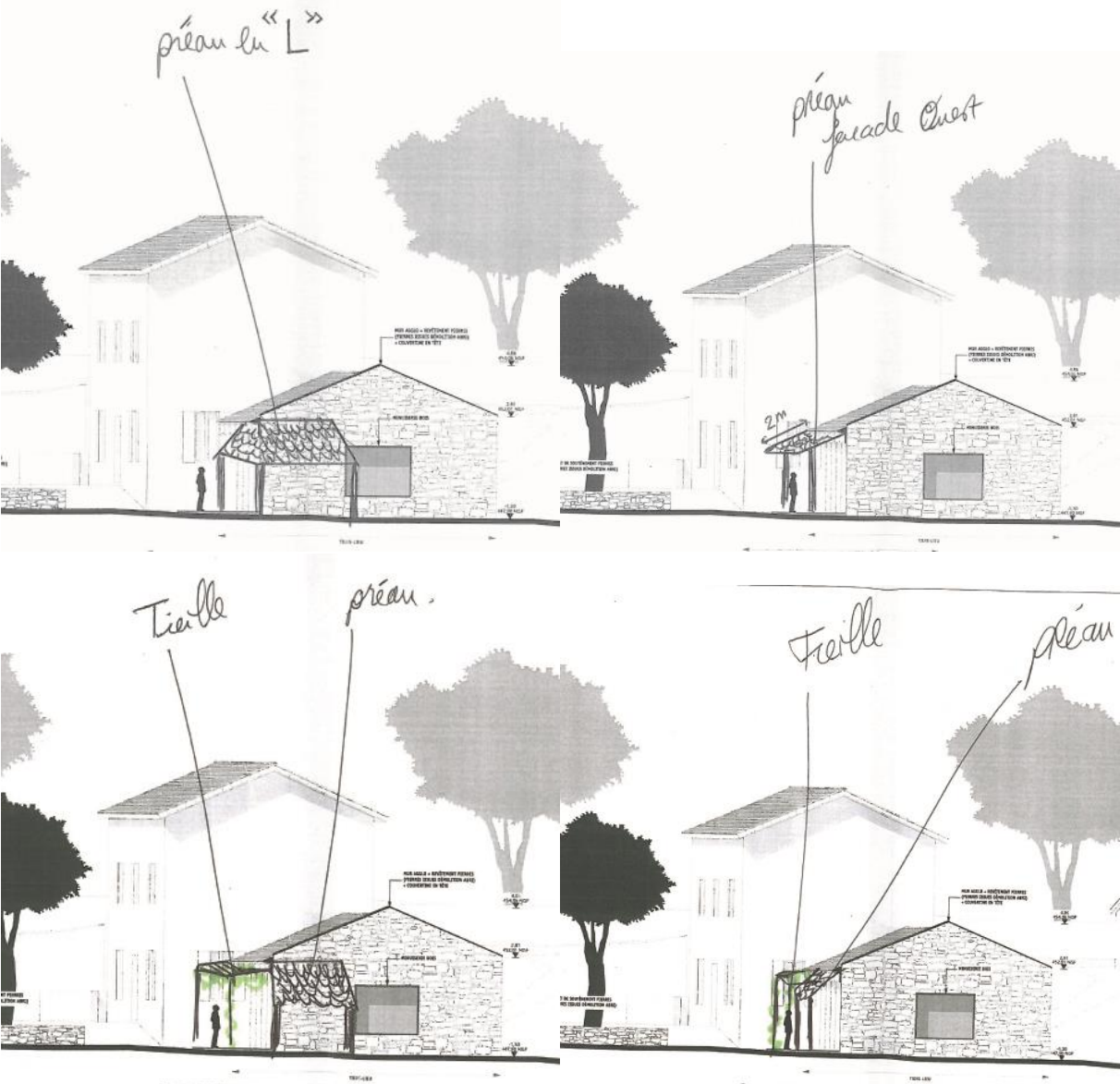
Par ailleurs, les participants, à l'unanimité, s'interrogent sur le phénomène de saturation au regard des températures naturelles estivales, et donc sur la maîtrise des températures à l'intérieur de la salle d'activités : en l'occurrence, ce qui interroge ce sont bien les fortes chaleurs, dans un espace fortement vitré, à l'intérieur d'une cour fermée par une enceinte. Ce qui est souhaité, c'est une forme de « préau » qui organise un « sas ouvert » intermédiaire, en capacité d'atténuer le ressenti des fortes chaleurs.

Le premier niveau de réponse formulée par les élus – « *la possibilité d'ouvrir les deux façades est/ouest pour créer un courant d'air* » - ne semblent pas convaincre les participants. Une autre hypothèse est émise : créer une treille, qui a l'avantage de ne pas être une installation en dur modifiant la façade, et qui s'adapte aux saisons (en feuilles durant l'été, créant un filtre de fraîcheur, et sans feuilles en hiver, facilitant la pénétration directe des rayons de soleil).

Prolongeant cette réflexion, les participants se sont interrogés, au regard des pratiques établies, pour la mise en œuvre d'une cuisine temporaire en extérieur sous abri. Concrètement, les associations et la mairie organisent un repas estival dans la cour de la mairie (sous chapiteau, pour les tables de réception) rassemblant habitants permanents et touristes, le tout organisé autour d'une « cuisine ambulante ».

De même pour l'autre tradition bien instituée, celle des Castagnades fin octobre où là aussi il y a une utilisation de brasero. Or, le coin cuisine aménagée à l'intérieur de la salle s'avérera insuffisant au regard des matériels utilisés. Proposition : ne peut-on imaginer une forme de préau en L sur l'angle sud-ouest du nouveau bâtiment, reposant par des piliers sur le mur extérieur ?

**Dessin des propositions :**



Pour le choix du sol de la nouvelle salle, un choix « rustique » fait quasiment l'unanimité au regard de l'accès sur les deux faces par des terrains naturels, non revêtus. La formule « sol béton » est donc à privilégier.

Enfin, hors programme architectural, les participants proposent que l'épandage de l'assainissement renouvelée puisse être implanté sur le terrain du jardin d'enfants / scène du théâtre de verdure, permettant ainsi de respecter les distances aux propriétés voisines et offrant un espace suffisant a priori pour cet équipement.

Le maire informe qu'il transmettra, dès le lendemain, ces diverses questions et propositions au cabinet d'architectes Estève & Dutriez.

L'équipe municipale